

---

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Carcassonne, le 20 Mai 2020

## MODALITÉS DE RÉ-OUVERTURE DU BUREAU DES ÉTRANGERS DE LA PRÉFECTURE DE L'AUDE À COMPTER DU MARDI 02 JUIN 2020

A partir du 02 juin, l'accueil du service des étrangers de la préfecture de l'Aude **sera strictement limité** aux rendez-vous et aux retraits de titres.

L'ensemble des titres de séjour, récépissés, autorisations provisoires de séjour et visas de long séjour, arrivés à expiration entre le 16 mars et le 15 juin 2020, sont prolongés de **6 mois** ; les attestations de demande d'asile arrivées à expiration entre le 16 mars et le 15 juin 2020 sont prolongées de **3 mois**.

Toute personne dont le rendez-vous était fixé entre le 16 mars et le 15 juin 2020 devra reprendre un rendez-vous qui sera fixé à compter du 15 septembre 2020, via la boîte fonctionnelle : [pref-etrangers@aude.gouv.fr](mailto:pref-etrangers@aude.gouv.fr).

Les demandes de renseignements et prises de rendez-vous doivent être transmises par courriel. **Il est nécessaire de prendre rendez-vous** pour le renouvellement de récépissé (expirant après le 15 juin 2020) et d'attestation de demande d'asile. Les échanges de permis de conduire étrangers se feront uniquement par voie postale.

Adressez vos questions par messagerie aux adresses suivantes : [pref-etrangers@aude.gouv.fr](mailto:pref-etrangers@aude.gouv.fr) et [pref-brexit@aude.gouv.fr](mailto:pref-brexit@aude.gouv.fr) (uniquement pour les ressortissants britanniques).

Contact presse :  
Dominique BLANC – *Cheffe de la communication interministérielle*  
04.68.10.27.87  
Marlène ARCIZET – *Assistante communication*  
04.68.10.29.82



Préfecture de l'Aude



@Prefet11



[www.aude.gouv.fr](http://www.aude.gouv.fr)